

Opération RAID-QUART - Signature de conventions dans le cadre de l'organisation de la 5^{ème} édition

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le RAID-QUART est une opération initiée, pour la 5^{ème} année consécutive, par la Ville et la Compagnie des Transports de Besançon. Cette action socio-éducative consiste en un raid aventure, sportif et culturel, organisé pour des jeunes, garçons et filles, des quartiers bisontins.

Mais au-delà, l'activité proposée est un prétexte pour créer des relations différentes entre ces adolescents et des adultes représentant les institutions : deux publics qui, en d'autres occasions, s'ignorent voire s'affrontent. Cette action s'inscrit tout naturellement, depuis son origine, dans les orientations fixées en matière de Politique de la Ville et de lutte contre les incivilités.

Le RAID-QUART, de par les objectifs et les contenus qu'il pose, a permis de développer ainsi un travail partenarial avec de nombreux acteurs institutionnels, associatifs et économiques de l'agglomération qui se sont rassemblés pour sa mise en oeuvre : polices nationale et municipale, CTB, organismes de logement social, entreprises, associations de quartier ou thématiques.

Initiée depuis l'automne 2000, cette cinquième édition se réalisera les 2, 3 et 4 juin prochain : elle a été marquée par la mobilisation, durant de nombreuses semaines, de plus d'une centaine de jeunes Bisontins et autant d'adultes.

L'une des nouveautés de l'édition 2001 consiste en la collaboration forte et fructueuse développée avec le Centre National des Sports de Plein Air de Chalain, établissement public dépendant du Ministère de la Jeunesse et des Sports ; le CNSPA accueillera ainsi les 200 participants du raid pour deux bivouacs et co-produira, avec les organisateurs, une journée dans le cadre du Lac de Chalain.

Le budget de l'opération est évalué à 260 000 F (39 636,74 €). Les financements envisagés sont : la CTB (90 000 F, soit 13 720,41 €), l'Etat -Contrat de Ville- (60 000 F, soit 9 146,94 €), le Fonds d'Action Sociale (30 000 F, soit 4 573,47 €) et le Département du Doubs (20 000 F, soit 3 048,98 €). La participation de la Ville (60 000 F, soit 9 146,94 €) est inscrite au BP de la délégation Animation/Contrat de Ville.

Par ailleurs, et comme les années précédentes, le RAID-QUART s'appuie sur des relations privilégiées avec nombre d'entreprises privées ou d'institutions bisontines qui ont choisi, au-delà d'un simple sponsoring d'équipe, de s'associer pleinement à sa mise en oeuvre en impliquant, entre autres, leurs personnels.

Enfin, dans le cadre de cette action, la Ville a proposé à un certain nombre de partenaires de pouvoir formaliser leur engagement dans cette action socio-éducative à travers l'établissement de conventions ponctuelles avec la collectivité. Il s'agit, entre autres, de contractualiser avec :

- * le 5^{ème} Régiment de Dragons de Valdahon pour le prêt de matériel technique et la mise à disposition de personnels référents,
- * le Centre National des Sports de Plein Air de Chalain pour l'organisation du bivouac des 200 participants et l'implication de son personnel dans l'organisation de la deuxième journée,
- * l'Association Départementale de la Protection Civile du Doubs pour sa prise en charge du suivi médical et sanitaire du raid et pour des actions préalables de formation,
- * l'Association Profession Sport 25 pour la mise à disposition de personnels techniques brevetés.

Le Conseil Municipal est donc invité à en décider et à autoriser M. le Maire à signer les conventions à intervenir entre la Ville et les structures organisatrices ou prestataires de services.

«**M. LE MAIRE** : C'est une des opérations qui nous avait permis d'ailleurs d'obtenir le Prix Territoria 2000 avec Cinéma'gin et A Tire d'Aile. Le Raid Quart c'est un peu le Camel-Trophee, mais plutôt fait dans la région c'est le «Cancoillotte Trophee» ! Cette manifestation concerne l'ensemble des jeunes de nos quartiers qui vont s'éclater cette année du côté du lac Chalain grâce à une convention de partenariat avec le Centre National des Sports de plein air de Chalain. On travaille aussi avec l'armée qui nous loue des tentes, je pense qu'elle aurait pu nous les prêter mais elle met du personnel à notre disposition avec l'Association Départementale de Protection Civile, Sport 25, enfin c'est une opération qui se passe bien et pour laquelle il y a une participation très importante de la CTB qui est à l'origine de cette opération avec le service de la Politique de la Ville. Cela permet aussi aux jeunes, grands utilisateurs de bus, d'avoir des rapports avec le personnel de la CTB, et si à Besançon, même si ça n'est pas idéal, ça se passe plutôt mieux que dans d'autres villes de France, c'est entre autres peut-être parce qu'il y a des opérations de ce type. Donc le départ du Raid Quart c'est je crois samedi et le retour lundi après-midi».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la commission compétente, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 12 juin 2001.